

(annexe à la délibération du Conseil Municipal du 7 mai 2010)

Tarifs au 1er juillet 2010 en application du règlement d'utilisation	ASSOCIATIONS		PARTICULIERS et ENTREPRISES	
	de la Commune	hors Commune	de la Commune	hors Commune
Tarif par jour du lundi au vendredi - sauf jours fériés	gratuit	150,00 "	100,00 "	150,00 "
Tarif par jour - samedi ou dimanche ou jour férié	150,00 "	350,00 "	250,00 "	400,00 "
Tarif week-end - samedi + dimanche	300,00 "	700,00 "	500,00 "	800,00 "
Forfait chauffage par jour du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12	25,00 "	25,00 "	25,00 "	25,00 "
Tarif par heure - nettoyage supplémentaire après état des lieux (facturation minimum de 4 heures)	25,00 "	25,00 "	25,00 "	25,00 "
Caution	500,00 "	500,00 "	500,00 "	500,00 "
Acompte à la signature du contrat de mise à disposition	100,00 "	100,00 "	100,00 "	100,00 "

Les associations de la Commune peuvent bénéficier d'une mise à disposition à titre gratuit une fois par an (samedi ou dimanche ou jour férié). Le CAFB peut utiliser gratuitement la Salle des Fêtes pour chacune des animations qu'il organise.